

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX SOUTIENT UNE INITIATIVE STIMULANT L'ACHAT LOCAL ET LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Baie-Saint-Paul, le 11 novembre 2020 – Dans le cadre de son fonds « *Projets spéciaux* » le Conseil des maires a accordé la somme de 5 000 \$ à La Corporation des métiers d'art de Charlevoix, qui est accompagnée par le Service de développement local et entrepreneurial (SDLE) de la MRC de Charlevoix.

Boutique Métiers d'art Charlevoix

Depuis plusieurs années, le projet d'ouverture d'une boutique en métiers d'art faisait l'objet de discussions et d'échanges auprès des administrateurs de la Corporation. Devant l'affluence de touristes dans Charlevoix cet été et les événements annulés de la Corporation (salons d'été et d'hiver, encan-bénéfice), le moment était opportun et parfait pour ouvrir enfin cette boutique. C'est ainsi que la Corporation a maintenant pignon sur rue à Baie-Saint-Paul. L'enthousiasme et l'engouement sont grands chez les artisans, tous sont emballés par le projet. Ce local, en plus de sa vocation de boutique, deviendra un pied-à-terre, siège social et bureau pour l'organisation, ce qui solidifiera la présence de la Corporation en Charlevoix. La boutique offrira aux Charlevoisiens et aux touristes des produits 100 % métiers d'art Charlevoix. La boutique sera ouverte les fins de semaine durant l'hiver et l'été 7 jours sur 7. Les artisans travaillent déjà à aménager la boutique pour une ouverture fin novembre, tout juste avant la période des fêtes. Une contribution non remboursable de 5 000 \$ a été accordée à ce projet.



Sur la photo de gauche à droite: Ludovic Gervais, membre du CA et artisan, Diane Bergeron, Propriétaire de la Point d'exclamation, Nathalie Poirier d'Alpagas Charlevoix, Michel Tremblay, artisan et Annick Perron directrice de la Corporation
Photo: Louis Laliberté

Le fonds Projets spéciaux vise à stimuler la diversification des projets en plus d'être un levier pour les projets porteurs et innovants. Il est financé à même le *Fonds régions et ruralité (FRR)*, octroyé par le Secrétariat de la Capitale-Nationale. Il peut servir de complément au financement d'études de pré-faisabilité, d'analyse ou de faisabilité, mais également soutenir une démarche exploratoire et favoriser le développement de nouveaux marchés pour supporter l'économie et l'emploi dans la MRC de Charlevoix. Pour connaître les services et les fonds disponibles pour les entreprises de la MRC de Charlevoix : mrccharlevoix.ca/services-aux-entreprises/

-30-

Sources :

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
ascallon@mrccharlevoix.ca
418 435-2639, poste 6902

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
khovath@mrccharlevoix.ca
418 435-2639, poste 6002